



**Les Aînés Ruraux**  
1<sup>ère</sup> association de seniors de France  
Association reconnue d'utilité publique



**Communiqué de presse**  
Jeudi 9 Février 2011

## **Une vague de grand froid touche la France et les foyers des plus démunis**

### **Pour remédier à la précarité énergétique chez les seniors, les Aînés Ruraux annoncent la signature d'une charte de partenariat avec Habitat & Développement**

Les **Aînés Ruraux** constituent le premier réseau associatif de retraités et personnes âgées en France. Ils rassemblent 700 000 membres regroupés dans 9 000 clubs. Association de loi 1901, reconnue d'utilité publique, les Aînés Ruraux **font vivre le milieu rural**, en collaborant avec les municipalités, structures associatives et mutualistes de manière à renforcer l'animation de terrain. L'engagement d'**Habitat & Développement** est d'améliorer les conditions d'habitat des populations, notamment des plus fragiles. Il s'agit de permettre à chacun de vivre dans un **logement décent et de qualité**, en milieu urbain comme en milieu rural, en métropole comme en Outre-mer

#### **Précarité énergétique : les seniors particulièrement touchés**

Selon un rapport remis au gouvernement en 2010, 3,4 millions de ménages en France souffriraient de précarité énergétique. La précarité énergétique est la conséquence du cumul de faibles revenus, d'un logement de mauvaise qualité thermique et des difficultés à s'acquitter de ses factures d'énergie au quotidien, plus particulièrement en période de vague de grand froid comme celle qui touche la France actuellement.

**Les seniors sont particulièrement touchés par la précarité énergétique**, notamment en milieu rural. Une partie de la population âgée de notre pays fait face à une précarité de plus en plus forte. Cette précarité cumulée à l'habitation de logements anciens, dont ils sont souvent propriétaires depuis de nombreuses années et dont les performances thermiques sont très faibles, fait des seniors une catégorie de population particulièrement fragile.

**De par leur isolement, les personnes âgées ne sont pas toujours identifiées par les Pouvoirs publics et les associations locales. Elles sont donc peu informées des différentes mesures mises à leur disposition pour améliorer le confort de leur logement tout en faisant des économies d'énergie.**

#### **Partenariat Aînés Ruraux et Habitat & Développement : information, sensibilisation et suivi des programmes**



Début 2012, les Aînés Ruraux, soucieux de la qualité de vie des seniors en situation précaire en France, se sont rapprochés de Habitat & Développement et ont signé une charte de partenariat autour du programme « *Habiter mieux* ».

Piloté par l'Agence nationale de l'habitat (Anah), le programme « *Habiter mieux* », constitué notamment d'aides financières exceptionnelles pour des travaux d'isolation, devrait bénéficier d'ici 2017 à 300 000 ménages en situation de précarité énergétique.

L'objectif du partenariat entre les Aînés Ruraux et Habitat & Développement est triple :

- **Informier l'ensemble du réseau des Aînés Ruraux** (soit plus de 700 000 personnes en France) de l'existence du programme « *Habiter mieux* » et des conditions pour en bénéficier. Une liste des associations locales « *Habiter mieux* » est mise à disposition sur le site Internet de l'association ([www.ainesruraux.org](http://www.ainesruraux.org)) et des dépliants d'informations seront expédiés à l'ensemble du réseau.
- **Repérer dans le réseau des Aînés Ruraux, grâce à sa proximité avec les habitants et son maillage territorial très important (86 fédérations et 9000 associations locales) les personnes qui pourraient bénéficier de ce programme.**
- **Travailler en partenariat avec les éco-conseillers d'Habitat & Développement**, experts indépendants, agréées « *Habiter mieux* » pour les missions suivantes : suivi du programme des travaux, évaluation des gains de consommation énergétiques attendus, recherche et estimation des financements, constitution et dépôt des dossiers, suivi du paiement des aides financières...

Ce nouveau partenariat permet aux Aînés Ruraux d'affirmer leur attachement à la solidarité, en offrant l'accès à un programme conçu pour les plus modestes, qui s'adresse à de nombreux propriétaires du monde rural et qui favorise l'emploi local.

---

#### A propos des Aînés Ruraux

Créés il y a un peu plus de 40 ans, les Aînés Ruraux constituent le **premier réseau associatif de personnes âgées et de retraités en France**, avec **700 000 adhérents, 9 000 clubs** répartis à travers **86 fédérations départementales** adhérant à la Fédération nationale. Association de loi 1901, **reconnue d'utilité publique**, les Aînés Ruraux font vivre le milieu rural, en collaborant avec les municipalités, structures associatives et mutualistes de manière à renforcer l'animation de terrain.

Leur fil conducteur est la notion de « **vivre ensemble** » qui s'articule autour de trois axes majeurs :

- **Le lien social**

La priorité pour les Aînés Ruraux est d'éviter l'isolement et de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées en développant les activités intergénérationnelles, culturelles et physiques. Au niveau local, les adhérents peuvent participer à des sorties et des voyages, pratiquer de nombreuses activités...

Plus largement, au-delà de leurs propres actions de solidarité (comme le *Toit de l'Espoir* en 1996, *La Sirène du cœur* de 2008 à 2010, et aujourd'hui *Ensemble vers les chemins de Compostelle*...), les Aînés Ruraux participent également aux grandes causes nationales et internationales (Banque alimentaire, *solidarité Madagascar* en partenariat avec Groupama...).

- **La prévention**

Outre ce travail permettant de favoriser le lien social intergénérationnel, les Aînés Ruraux oeuvrent quotidiennement dans des actions de prévention, dans le domaine de la santé et de la sécurité routière, pour le maintien à domicile des personnes âgées, notamment en partenariat avec la Mutualité sociale agricole et Groupama.

- **Des prises de position**

D'autre part, les Aînés Ruraux assument des représentations nationales et locales auprès des Pouvoirs publics sur les sujets concernant les retraités et les personnes âgées. Ils interviennent sur différents sujets : retraites et pensions de reversion, assurance maladie et prévention santé, maintien à domicile des personnes âgées, autonomie et handicap, participation à la défense des services de proximité, prévention et sécurité routière...

Pour permettre à ses associations adhérentes d'assumer au mieux leurs missions et les aider dans leur gestion associative, la Fédération nationale met en place une palette de **services** (assurance associative, immatriculation au registre des opérateurs de voyages, conseils en organisation de manifestations, formations des bénévoles, documentation...).

#### Renseignements :

Les Aînés Ruraux – Fédération nationale

60, rue de Londres – 75008 Paris

01 53 42 46 01 / [federation-nationale@ainesruraux.org](mailto:federation-nationale@ainesruraux.org)

Retrouvez plus d'informations sur le site [www.ainesruraux.org](http://www.ainesruraux.org)

### A propos d'Habitat & Développement

Chaque année, les 120 structures et les 1 000 collaborateurs du réseau Habitat & Développement renseignent près de 90 000 ménages. Ils contribuent à l'amélioration ou à la construction de près de 30 000 logements et gèrent plus de 7 000 logements. Plus de 700 collectivités locales contractualisent par ailleurs avec eux (OPAH, PIG, PLH, MOUS, PLU...).

Habitat & Développement est un réseau pionnier dans la lutte contre la précarité énergétique depuis 2001 avec des partenaires qui comptent (ANAH, ADEME, RAPPEL, GrEDF, GDF Suez, TOTAL, CAPEB...); des contributions qui font avancer la réflexion sur la précarité énergétique (plan Bâtiment Grenelle, Plan Urbanisme Construction Architecture).

#### Renseignements :

Habitat & Développement

27, rue de la Rochefoucauld - 75009 Paris

Jeanne Fournier

01 45 26 69 97 / [federation@habitatdeveloppement.fr](mailto:federation@habitatdeveloppement.fr)

Retrouvez plus d'informations sur le site [www.ameliorer-mon-logement.fr](http://www.ameliorer-mon-logement.fr)



**Contact presse :** Agence 914 – 01 42 52 60 29

Juliette Laniray – [juliette@agence914.fr](mailto:juliette@agence914.fr) - mobile 06 11 76 22 09

Communiqués et dossiers de presse disponibles dans l'espace presse du site [www.ainesruraux.org](http://www.ainesruraux.org)